Les Jeunes MR appellent à pousser plus avant la modernisation et la flexibilisation du cadre législatif pour l'adapter à la réalité économique.

La quatrième révolution industrielle n'a pas encore eu d'effets dévastateurs sur le marché de l'emploi. La plupart des employeurs, à travers la Belgique et l'UE, ont dû faire un choix entre un ordinateur et une personne. L'énorme majorité d'entre eux a choisi un travailleur. Mais ce constat pourrait changer dans les années à venir.
L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) est certainement le développement le plus important de la dernière révolution industrielle. Lorsqu'on aborde le sujet de l'IA, c'est instinctivement les robots, ceux qui réalisent des besognes physiques, qui nous viennent en tête. Pourtant les IAs capables de réaliser des tâches cognitives occupent déjà, parfois sans le savoir, une part importante de notre quotidien et seront, sans doute, bien plus importantes à l'avenir.

Les changements que provoquera le développement des IAs seront très disruptifs et auront des implications dans différents secteurs et à différents niveaux de ces mêmes secteurs.

Prenons l'exemple de la voiture autonome afin d'illustrer ce propos et citons, entres autres, quelques conséquences de son utilisation à grande échelle : la modification du comportement des usagers de la route, l'effet négatif sur le marché de l'automobile (et en particulier sur les ventes de voitures qui devraient irrémédiablement chuter), ou encore sur la notion de possession d'une voiture.

Un autre enjeu lié à l'intelligence artificielle est sans conteste son effet sur le marché de l'emploi, souvent résumé par la notion de « destruction créatrice », associée à *Schumpeter*. Ce processus pourrait se résumer de la manière suivante : « […] qui voit se produire de façon simultanée la disparition de secteurs d'activité économique conjointement à la création de nouvelles activités économiques ». Si ce cycle économique n'est pas nouveau, c'est la vitesse à laquelle il se produit avec les technologies du numérique qui pose question.

Quantité de nouvelles applications et de logiciels vont remplacer quantité de tâches et de métiers, en particulier des tâches routinières, aussi bien physiques que cognitives. Ces tâches routinières sont très variées : cela va du pharmacien au magasinier en passant par le pilote d'avion. La société de consultance *McKinsey* considère qu'environ 40% des métiers

actuels sont menacés dans un futur proche.

À cette mauvaise nouvelle doit répondre un nécessaire besoin d'évoluer car les métiers de demain seront justement les métiers qui toucheront de près ou de loin au numérique ou à ces applications. Une étude datant de 2017 et réalisée par Dell estime que 85% des métiers de demain n'existent pas encore aujourd'hui.

Le numérique et ses entrepreneurs bouleversent des domaines économiques bien établis. Un certain nombre de professions sont directement menacées. Par le passé, des secteurs entiers de l'économie, comme une grande partie du secteur sidérurgique, ont été mis sous perfusion d'abord et sous respirateurs ensuite, alors que l'on savait pertinemment le patient condamné. Cet aveuglement sous couvert de bas enjeux électoraux a été la base de véritables drames sociaux qui ont handicapé et handicapent encore certaines régions de notre pays. Le courage politique, c'est aussi de savoir dire des vérités dont on sait que les conséquences seront potentiellement douloureuses. La véritable, et sans doute la seule, vision à long terme, c'est celle qui anticipe le bouleversement.

Il ne suffit pas d'encourager les individus à se renouveler pour surfer sur la vague de la révolution numérique. Le cadre législatif doit lui aussi être adapté. La Belgique accuse déjà un certain retard par rapport à ses voisins en la matière. Le cadre législatif doit pouvoir être ajusté aux nouvelles réalités et rapidement.